

Commune :
ARQUES (040)

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 2514 W
Document vérifié et numéroté le 08/09/2025
ABETHUNE
Par MR MAKLES CHRISTOPHE
INSPECTEUR
Signé

BETHUNE
(Pôle de Topographie et de Gestion Cadastrale)
85 Rue Georges Guynemer
CS 20712
62407 BETHUNE CEDEX
Téléphone : 03.21.63.10.71

ptgc.620.bethune@dgfip.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3)
a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou bornage, dont copie ci-jointe, dressé
le par géomètre à
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la présente mise 6463.
A , le

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan révisé par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...).

(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...).

Section : G
Feuille(s) : 000 G 04
Qualité du plan : Plan régulier avant
20/03/1980
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/500
Date de l'édition : 10/09/2025
Support numérique :

D'après le document d'arpentage
dressé

Par INGENIO BLENDÉCQUES (2)

Réf. : 46233

Le 02/09/2025

Modification demandée par procès-verbal du cadastre

